

Rapport annuel 2025 MSA Fruits à cidre Bourgeon

Janvier 2026

L'encaissement des contributions pour les fruits à cidre a été ancré dans les statuts par l'Assemblée des délégué-es de Bio Suisse.

Les contributions sont encaissées chaque année et sont basées sur une obligation générale de la branche. La Fruit-Union Suisse (FUS) s'occupe de la procédure d'encaissement conformément à la convention passée entre la FUS et Bio Suisse.

Les producteurs-trices de fruits à cidre bio s'acquittent des déductions suivantes:

- Déductions pour la publicité générale commune et la promotion des ventes: 1.00 Fr. / 100 kg

Les déductions sont reversées par la FUS à Bio Suisse pour de la publicité spécifique du jus de pommes bio (promotion des ventes) ainsi que pour un soutien d'organisations correspondantes ou de projets. Une partie de la contribution pour les fruits à cidre revient à la FUS pour l'encaissement en fidéicommis des contributions pour les fruits à cidre et la compensation des récoltes ainsi que pour les travaux de secrétariat, de préparation des séances et de mise en œuvre des décisions.

2025 – Comptes

	Moyens spécifiquement affectés Fruits à cidre	
	Dépenses en Fr.	Recettes en Fr.
Solde au 31.12.2024		<u>161'139</u>
Congrès arbres haute-tige / échange d'expériences	536	
Projet du FiBL pour les fruits à cidre	12'500	
Promotion du Birnel avec Biofarm	20'000	
Promotion avec Ramseier	20'000	
Promotion mixte de différents produits par le roadshow dans le commerce de détail	12'000	
Jetons de présence des représentants bio au CP Fruits à cidre / groupe de travail Gestion d'entreprise fruits à cidre	2'812	
Contribution aux frais administratifs et contribution de compensations des récoltes FUS	5'356	
Crédit fruits à cidre versé par la FUS (moins la contribution pour l'administration)		95'412
Solde au 31.12.2025		<u>183'347</u>

2025 – Utilisation des moyens financiers

Contribution aux frais administratifs FUS:

La FUS prélève chaque année une partie des moyens spécifiquement affectés aux fruits à cidre pour son travail administratif d'encaissement et d'administration des contributions. Ce montant est financé avec les contribution pour les fruits à cidre.

La contribution aux frais administratifs s'est élevé à 3'356 Fr. en 2025.

Contribution de compensation des récoltes:

Un montant partiel des contribution pour les fruits à cidre va à la FUS pour l'encaissement en fidéicommiss et l'administration des contributions pour la compensation des récoltes ainsi que pour le travail de secrétariat et la mise en œuvre des décisions. Le montant s'élevait à 2'000.– Fr. en 2025.

L'échange d'expériences sur les arbres fruitiers haute-tige bio, organisé par le FiBL s'est déroulé le

21 août dan le canton de Bâle campagne. Les participant-es ont pu visiter deux domaines fruitiers engagés: celui de la famille Schäfer Tobler à Liestal, connu pour son verger fruitier de démonstration ProSpecieRara avec plus de 50 variétés de pommes et 40 jus de variétés pures ainsi que celui de la famille Hostettler à Sissach qui produit des cerises haute-tige traditionnelles pour des conserves et dont la commercialisation équitable est assurée par la coopérative Biofram.

Outre la présentation de résultats actuels de la recherche, comme un essai test avec de l'acide pyroligneux contre la drosophile suzukii et la présentation de nouvelles variétés robustes à usage multiple d'Agroscope (Wisper, Witta, Wally), la situation du marché des fruits à cidre a également été exposée.

Malgré le temps rébarbatif, on pouvait sentir l'enthousiasme de tous les participant-es pour la culture haute-tige et les anciennes variétés fruitières.

(Photos: Thierry Suard, FiBL)



Contribution au projet «Fruits à cidre bio 2024 – 2027»

En 2024, un nouveau projet a démarré qui faisait suite au projet de recherche pour la promotion de la production de fruits à cidre terminé en 2023. Ce projet sur trois ans a pour objectif de développer les activités de conseil et de transmettre directement à la pratique les connaissances acquises. Par ailleurs, des essais d'aptitude variétale continuent d'être réalisés avec différentes variétés de pommes pour étudier leur capacité à être transformées en jus, compote et pommes séchées. Le projet a été soutenu en 2025 avec un montant de 12'500 Fr. provenant des contribution pour les fruits à cidre.

Promotion des fruits à cidre avec Ramseier

Une activité de promotion des ventes a été réalisée pendant les semaines 31 et 32 dans les points de vente de diverses filiales Coop avec la société Ramseier Suisse AG pour les boissons Ramseier Zisch et Schorle. Une annonce dans le journal Coop avec un bon numérique (rabais de 50 %) servait à promouvoir les ventes. Les ventes ainsi que la présence des produits chez Coop ont pu être fortement augmentées par la promotion.

11'410 bons ont été utilisés et 19'200 bouteilles vendues, y c. avec le rabais. La brochure au rayon avec le rabais promotionnel simultané a permis d'améliorer la visibilité des articles aux points de vente, l'activation des produits concernés ainsi qu'un meilleur ancrage dans l'assortiment âprement disputé de la Coop.



Promotion du birnel avec Biofarm

Pour la première fois, une promotion du Birnel a été menée avec les contributions pour les fruits à cidre en 2025. À cet effet, la coopérative Biofarm a réalisé une promotion du birnel bio dans le commerce spécialisé. L'objectif de la promotion était de renforcer le birnel sur le marché, d'augmenter les ventes et, après deux ans sans production en raison de faibles récoltes de fruits à cidre, de contribuer à une plus forte présence du produit. En parallèle, il s'agissait de faire prendre conscience de la qualité ainsi que du contexte et de l'histoire du birnel aux consommatrices et consommateurs.

Les activités dans le commerce de détail attiraient l'attention des client-es avec des mini-portions à déguster, une newsletter, un concours, des formations à la vente ainsi qu'une série d'affiches et une brochure d'information. Malheureusement, le succès espéré a fait défaut. Une des raisons principales est probablement que le négoce de Noël commence toujours plus tôt et que l'automne n'est ainsi pas la période idéale pour l'organisation de promotions. C'est pourquoi l'action a été arrêtée prématurément et reportée au printemps 2026.





Roadshow Coop

En 2025, la promotion nationale au point de vente a une nouvelle fois été réalisée en collaboration avec la Coop sur 92 jours et dans 23 centres commerciaux. Dans ce cadre, différents produits bio ont été promus sur un stand, appelé roadshow, dans les magasins. Cela a permis de communiquer sur les plus-values du Bourgeon, en particulier sur les trois thèmes centraux: bien-être animal, renoncer à ... et alimentation consciente. Les fruits à cidre bio ont pu y être placés de manière bien visible. Du schorle de pomme bio a, entre autres, été offerte comme prix à la roue de la fortune. Le roadshow était couplé avec diverses mesures d'accompagnement, dont des concours et des rabais. Plus de 32'150 produits Bourgeon ont été distribués.

Le stand promotionnel a attiré beaucoup de passants et a été bien accepté: 123'512 contacts ont été réalisés pendant les journées promotionnelles en 2025. Plus de 47'880 visiteurs engagés (participant-es à la roue de la fortune, remises de bons, discussions au stand) ont été enregistrés, 28'979 bons de rabais ont été utilisés et 14'854 personnes ont participé au concours.





SHA/janvier 2025

